

INSCRIPTIONS AU CHAMPIONNAT D'HIVER 2019-2020¹

Un championnat se termine, le prochain doit déjà se préparer.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de nous faire parvenir pour le **15 juin** au plus tard **le nombre d'équipes** que vous engagerez, avec en regard de chacune d'elles, la **fourchette de points** dans lesquels vous souhaitez jouer pendant le championnat **2019/2020** (au moins 10 points d'écart entre le minimum et le maximum).

Attention ! le minimum conseillé est le maximum de votre liste de force (A prendre en compte les nouveaux classements AFT).

Nous vous demandons d'associer à ces renseignements les desiderata de votre participation (équipe par équipe).

Seules les conditions contraignantes ont de grandes chances d'être considérées (ex : ne pas jouer ou jouer un tel jour). Si vous avez des difficultés de participation d'équipes pendant les vacances scolaires, faites le savoir également. Nous essayerons d'en tenir compte.

Nous rappelons également que toute corporation doit être en ordre de cotisation pour l'année précédente avant de s'inscrire dans le nouveau championnat.

Toute nouvelle équipe est priée de s'acquitter d'une avance de **650€** au moment de l'inscription valable sur le paiement de la facture de l'année en cours.

LES DATES PIVOTS

15/06/2019	Date limite pour le renvoi du bordereau d'inscription ci-dessous
15/07/2019	Renvoi de votre <u>fichier excel</u> « <i>listes de force corrigées</i> » accompagnées d'un <u>certificat médical de non contre-indication de l'année en cours</u> pour les <u>joueurs</u> affiliés à l'AFT via la RILTENNIS (club 4021). S'il y a lieu, corriger : <ul style="list-style-type: none">- les joueurs qui ne participent plus,- les nouveaux joueurs (avec <u>document d'inscription</u> et <u>certificat médical</u>)- les modifications de classement (hors AFT),- les modifications : identité, adresse, tél, fax, email.(doc. ad hoc)
13/09/2020	<u>Réunion des Délégués</u> et <u>remise des calendriers</u> et listes de force officielles à la Maison des Sports rue des Prémontrés 12 à Liège

SEUL(E)S LES JOUEURS/JOUEUSES EN REGLE D'INSCRIPTION ET DE CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION (pour les nouveaux joueurs et les joueurs affiliés à l'AFT par le club RIL 4021)

SERONT QUALIFIE(E)S POUR JOUER.

Tout manquement ou retard entraînera l'application des pénalités et amendes prévues.

¹ Le RGPD est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018.

BORDEREAU D'INSCRIPTION RILTENNIS 2019-2020²

NOM DE LA CORPORATION RILTENNIS asbl³ :

Nouvelle équipe : oui/non

Nom du délégué(e) :

Email :

GSM :

Téléphone bureau :

Nombre d'équipes inscrites :

DESIDERATA PAR EQUIPE		
NOM DE L'EQUIPE	FOURCHETTE DE POINTS	DEMANDES PARTICULIERES ET CONTRAIGANTES

Pour accord explicite d'utilisation de vos données personnelles dans le cadre de l'organisation sportive de la RILTENNIS ASBL pour 2019-2020.

Signature du délégué(e),

.....

² Le RGPD est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018

³ Ecrire en majuscules SVP